



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration soumise par l'Association mondiale de psychanalyse du champ freudien, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-63106X (F)



Merçi de recycler 



Déclaration

La violence contre les femmes

Questions préliminaires à son traitement par la psychanalyse

Contrairement au monde animal où il peut se manifester par instinct agressif, de domination ou de survie plus ou moins inné, le phénomène de la violence humaine ne peut pas s'expliquer par une cause naturelle ou biologique. Fondée sur l'action et les effets symboliques du langage sur le corps, la culture humaine dénature à ce point le registre biologique des instincts qu'aucun acte humain à proprement parler ne peut se comprendre en dehors du registre symbolique et des significations qu'il impose à chaque individu. Il serait encore moins plausible d'expliquer les actes de violence à l'encontre des femmes par une soi-disant nature instinctive préalable au monde symbolique dans lequel a lieu toute expérience subjective. Son universalité à des époques et en des lieux différents nous révèle une transversalité qui atteint les limites mêmes de la culture humaine : là où il y a eu et où il y a une culture, des actes de violence ont été et sont encore perpétrés à l'encontre des femmes. Il n'est donc pas étonnant que le résultat des études menées sur ce phénomène démontre que cette transversalité a lieu à tout âge, dans toutes les couches sociales et situations professionnelles, ainsi que dans tous les milieux et niveaux culturels, y compris éducatifs. À tel point que l'on peut affirmer que l'éducation même, y compris aux niveaux supérieurs, ne parvient pas à éviter cette forme de violence. Mais à quoi tient donc cette universalité ? La violence contre les femmes, par son caractère transversal et ses causes multiples, doit être analysée sur un plan tout aussi transversal pour comprendre les conditions dans lesquelles elle survient.

Dans son domaine, la psychanalyse aborde au moins deux facteurs que l'on retrouve dans chaque culture et dans chaque société pour l'analyse de ces conditions.

Le premier est celui de la différence sexuelle, le facteur le plus intimement lié aux divers sens de la sexualité pour l'être humain. Dans chaque culture, la différence sexuelle trouve sa place sous la forme d'une asymétrie constitutive et non moins irréductible entre les sexes. La fréquence si asymétrique et non réciproque de l'acte de violence à l'encontre des femmes ne peut en aucune façon être comprise sans se débarrasser du mythe de la symétrie et de la complémentarité entre les sexes.

Le second facteur, qui se retrouve aussi dans chaque culture et chaque société, est celui de l'agressivité en tant qu'élément constitutif de la relation de l'individu avec les images de son moi, de sa personnalité, et avec les images de ses semblables, à partir desquelles il construit sa propre personnalité. L'agressivité n'est pas non plus une donnée que nous pourrions déduire de la biologie ou d'un instinct naturel de l'individu. Le psychanalyste Jacques Lacan a pu très rapidement établir sa théorie sur l'agressivité, la qualifiant de phénomène « qui se manifeste sous la forme d'une expérience subjective de par sa nature même », ce qui veut dire qu'elle n'est envisageable, chez chaque individu, que comme le produit d'un système symbolique de relations. Il l'a décrite comme une expérience corrélative de « dislocation corporelle », de fragmentation de l'unité de l'image narcissique, de l'image de soi-même, dans la mesure où elle est construite à partir des images d'autrui et où elle dissimule cette altérité constitutive. Cela revient à dire que, lors du passage à l'acte

agressif, l'individu porte atteinte, chez l'autre, à la partie de sa propre altérité qu'il n'est pas parvenu à intégrer dans l'image narcissique et unitaire du moi, ce que nous appelons la personnalité. L'acte violent se révèle donc être le rejet le plus absolu de ce qui est différent et, en particulier, de la différence, de l'hétérogénéité, au sein même de l'unité narcissique. Une fois encore, il s'agit d'une différence, la différence avec l'altérité, qui apparaît comme un point irréductible au niveau duquel se produit le passage à l'acte violent.

La conjonction et l'influence mutuelle entre ces deux facteurs génère un ensemble de données et des orientations rendant possible l'analyse et l'éventuelle gestion de la violence à l'égard des femmes. La gestion de cette violence est uniquement envisageable en étudiant le positionnement de chaque individu, de sexe féminin ou de sexe masculin, face à cette conjonction de facteurs, à la différence sexuelle et à l'agressivité constitutive du moi.

Au niveau de ces données, il convient d'étudier la condition de ceux qui, d'un point de vue historique, ont fait l'objet de ségrégation et de violence : les enfants, les malades mentaux et les femmes. Il s'agit non seulement des trois figures qui ont traditionnellement incarné une plus grande faiblesse et un besoin accru de protection, mais aussi de celles qui, fondamentalement, n'ont pas voix au chapitre et dont la parole est réprimée au sens le plus radical du terme. Cela peut sembler plus clair pour ce qui est de l'enfance et de la folie, mais moins évident dans le cas des femmes, auxquelles la psychanalyse a dès le début rendu une parole jusqu'alors muselée dans le silence du symptôme et de leur souffrance. Considérés comme des êtres sacrés dans certaines cultures, porte-drapeaux d'une vérité ignorée, ces trois symboles de la parole muselée deviennent aussi l'objet de l'acte de violence, acte qui vient remplacer des mots qu'il est impossible de dire, tant dans le cadre des relations familiales que de la réalité sociale élargie.

Chez l'homme, le passage à l'acte de violence contre une femme s'apparente au fait d'atteindre chez l'autre ce que l'individu n'arrive pas à symboliser ni à exprimer avec des mots le concernant. Une analyse approfondie permet de mettre en évidence systématiquement la raison inconsciente pour laquelle l'individu de sexe masculin ne parvient pas à reconnaître la partie de lui-même à laquelle il est en train de porter atteinte à travers son conjoint. Chez la femme, la position de consentement, et même de soumission acceptée, qui apparaît souvent comme la limite d'une action se voulant socialement libératrice ou thérapeutique, montre combien il est parfois difficile de séparer la femme de la complicité qu'elle affiche avec la position de son conjoint violent.

C'est ainsi que nous concevons l'acte violent, et non pas comme un simple trouble d'une conduite inadaptée face à une réalité familiale ou sociale plus ou moins conflictuelle. La meilleure action pédagogique et sociale y trouvera ici sa limite. Il s'agit avant tout de trouver, à travers une analyse propre à chaque cas, les significations inconscientes du passage à l'acte. Il est possible de détecter la trace du désir inconscient avant même sa survenance effective de telle manière que l'individu puisse trouver un dérivatif à l'acte violent. Par ailleurs, la psychanalyse démontre et permet à chaque individu de découvrir qu'il n'existe pas une forme de jouissance plus vraie, plus juste ou plus normale qu'une autre. Les formes de jouissance (homosexuelle, hétérosexuelle, phallique ou non, etc.) diffèrent tout simplement les unes des autres. Assumer l'existence même de cette différence comme principe logique et éthique est déjà une forme générale de prévention de la

violence à l'encontre de ce qui semble différent. Cependant, la portée de cette prévision dans chaque action ne peut être établie ni plus ni moins qu'en fonction de la particularité de chaque individu; elle ne peut en aucun cas être imposée à un niveau qui serait inévitablement destiné à exclure cette même différence.

C'est dans cette perspective que nous pouvons faire la déclaration suivante :

a) Si la psychanalyse s'oppose par principe à tout type de violence, c'est dans la mesure où elle manifeste le plus grand respect pour la parole de l'autre. La violence comme forme coercitive de l'exercice d'un pouvoir sera toujours le signe d'une incapacité à pouvoir s'exprimer véritablement par la parole. Dans le cas de la violence exercée contre les femmes, que ce soit par les hommes, par les institutions, par les États ou par d'autres femmes, cette impuissance est liée à l'impossibilité d'écouter la femme, mais aussi à l'incapacité d'écouter la partie féminine qui existe en chacun de nous. Il devient dès lors indispensable de créer et de soutenir des espaces d'expression, d'écoute et d'interprétation de cette parole et de les développer, qu'il s'agisse de l'espace plus intime et familial ou de l'espace davantage public de chaque réalité sociale;

b) Ce n'est que par le respect total de la différence, en particulier la différence sexuelle au sein de chaque culture, qu'une égalité sur les plans de la réalité sociale et des droits qui définissent le sujet social prendra tout son sens et pourra pleinement exister. Dans cette perspective, il faut ajouter à la revendication de l'égalité dans le domaine des droits sociaux la revendication et le traitement de la différence en termes d'identités sexuelles. L'acte de violence qualifié de « machiste » apparaît finalement comme un acte qui cherche à effacer et abolir la différence qu'incarne et que réintroduit la féminité dans chaque lien de la réalité sociale.
